

307425-2026 - Competition

Luxembourg – Construction management services – Appel d'offres pour une mission de coordinateur pilote dans le cadre de la création d'un nouveau campus Lycée Privé Emile Metz se situant à 50 rue de Beggen à Dommeldange.

OJ S 86/2026 05/05/2026

Contract or concession notice – standard regime
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Fondation Lycée Technique Privé Emile Metz

Email: yves.streff@education.lu

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Education

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Appel d'offres pour une mission de coordinateur pilote dans le cadre de la création d'un nouveau campus Lycée Privé Emile Metz se situant à 50 rue de Beggen à Dommeldange.

Description: La mission porte sur le pilotage de projet (PM) dans le cadre de la création d'un nouveau campus Lycée Privé Emile Metz se situant à 50 rue de Beggen à Dommeldange. Le Lycée Privé Emile Metz (LPEM) à Dommeldange est actuellement composé de plusieurs bâtiments présentant des typologies constructives et des affectations différentes. Le campus existant se structure actuellement comme suit : Bâtiment A Le bâtiment A est classé au titre du patrimoine national. Il accueille principalement des locaux administratifs ainsi que diverses salles de classe. Bâtiments B, C et D Ces bâtiments sont réalisés en structure poteaux-poutres et comprennent principalement des ateliers, le restaurant scolaire avec cuisine de production, ainsi que d'autres locaux d'enseignement. Bâtiments E et F Ces bâtiments accueillent les ateliers de métallurgie et d'électricité ainsi que le hall sportif. L'atelier de menuiserie bois est situé dans le bâtiment F. Objectif du projet et besoins de développement Afin d'adapter le campus à l'évolution actuelle et future du nombre d'élèves, ainsi que de permettre l'extension et la modernisation de l'offre pédagogique, une réorganisation globale du site est nécessaire. Selon les bâtiments concernés, cette réorganisation impliquera des adaptations, des rénovations lourdes ainsi que des constructions nouvelles. Les premières réflexions stratégiques ont permis d'identifier les mesures générales suivantes : Démolition du bâtiment G Le bâtiment G a été démolit en avril 2026. À son emplacement, il est prévu de réaliser, d'ici 2029, une extension du complexe bâti existant. Construction du bâtiment H La construction d'un nouveau bâtiment H est envisagée. Celui-ci devra regrouper les fonctions suivantes : - administration ; - salles de classe ; - ateliers actuellement répartis dans les bâtiments A, B, C, D, E et F ; - nouvelle salle de sport. Rénovation des bâtiments existants Après la mise en service du bâtiment H, il est prévu de procéder à : - la rénovation complète du bâtiment A, classé au patrimoine ; - la rénovation complète du bâtiment E. Le bâtiment F fera l'objet d'une analyse quant à une éventuelle démolition. Remplacement des bâtiments B, C et D Afin de compléter le nouveau campus LPEM et d'augmenter sa capacité d'accueil, il est prévu de remplacer à plus long terme les bâtiments B, C et D par de nouvelles constructions. Infrastructures et aménagements extérieurs Afin d'assurer une approche

complète et cohérente du masterplan, les interventions relatives aux bâtiments devront être considérées conjointement avec les mesures liées aux infrastructures et aux aménagements extérieurs Il est notamment prévu : - le renouvellement de la passerelle existante franchissant l'Alzette, y compris son adaptation sur les plans statique, fonctionnel et sécuritaire en vue de son usage futur dans le cadre du campus ; - la viabilisation complète de l'ensemble du campus LPEM, comprenant l'ensemble des aménagements techniques et fonctionnels nécessaires, notamment les surfaces de circulation, les réseaux, l'assainissement, l'éclairage, la sécurité et l'accessibilité ; - l'élaboration de la viabilisation sous forme d'un concept global intégrant les aménagements extérieurs, les espaces libres et les axes de liaison du campus comme un ensemble cohérent à concevoir et à aménager. Ces mesures font partie intégrante du masterplan et devront être prises en compte dans le programme des surfaces ainsi que dans le plan de développement, de phasage et de réalisation du projet. Planning cadre du projet : Extension du complexe existant : - Fin des travaux prévue au 2e trimestre 2029
Bâtiment H : - Début prévu au 3e trimestre 2026 - Fin prévue au 1er trimestre 2034
Viabilisation / passerelle : - Début prévu au 3e trimestre 2026 - Fin prévue au 1er trimestre 2030
Bâtiments A et E : - Début prévu au 1er trimestre 2027 - Fin prévue au 3e trimestre 2036
Bâtiments B, C et D : - Début prévu au 3e trimestre 2027 - Fin prévue au 4e trimestre 2037
Procedure identifier: 708775fe-5e53-4f66-bb21-2a831c55e96b
Internal identifier: 2601154
Type of procedure: Open
The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71540000 Construction management services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

2.1.4. General information

Additional information: Modalités de retrait du dossier : Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le portail des marchés publics (<https://pmp.b2g.etat.lu/>). Réception des offres / candidatures : Les offres sont à déposer, sous peine d'irrecevabilité, conformément à la loi et au règlement grand-ducal du 8 avril 2018, sur le portail des marchés publics (<https://pmp.b2g.etat.lu/>). Conditions de participation : Ne peuvent participer au présent appel d'offres que les soumissionnaires qui remplissent toutes les conditions légales (articles 3.2, 3.2.1, 3.2.2 et 3.2.3; critères de sélection minimaux) pour s'occuper professionnellement de la prestation des services concernés. Ne peuvent participer au présent appel d'offre que les opérateurs économiques soumissionnant en leur nom propre. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, le soumissionnaire retenu pour la mission de pilotage de projet, ainsi que toute société liée ou partenaire directement impliqué dans l'offre, ne pourra pas être chargé ultérieurement d'une mission de maîtrise d'œuvre relative au futur campus faisant l'objet du présent projet. Le DUME est obligatoire. 3.2.1 Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Certificat d'inscription au registre professionnel de l'état membre où il est établi ; Extrait du casier judiciaire ou, à défaut, documents équivalents délivrés par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance. 3.2.2 Capacité économique et financière Certificats délivrés par les autorités compétentes de l'Etat membre selon lequel la personne morale ou physique est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de

sécurité sociale, des impôts et de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) selon les dispositions légales du pays où il est établi. Preuve de l'assurance responsabilité civile suivante: Les montants de couverture doivent être au minimum de : a) Pour les dommages corporels 2.500.000.- EUR b) Pour les dommages matériels et financiers 2.500.000.- EUR Indications des chiffres d'affaires dans le domaine de la gestion de projet pendant les trois derniers exercices. Chiffre d'affaires dans le domaine de la gestion de projet minimal moyen par année : 3.000.000.- EUR Le chiffre d'affaires annuel moyen, calculé sur la base des trois derniers exercices et relatif à des prestations dans le domaine de la gestion de projet, certifié par un comptable agréé, doit être supérieur aux minimums indiqués.

3.2.3 Capacité technique du PM

Les références exigées ci-dessous sont à présenter sur un maximum d'une page A4 par référence et renseigneront : l'objet, la mission (p.ex. pilotage de projet), le Maître d'ouvrage en spécifiant si ce dernier est public ou privé, les coordonnées de contact du Maître d'ouvrage, le lieu du projet, une image du projet, les coûts des constructions, les surfaces construites brutes, les phases de prestations (e.a. préparation du projet, conception, préparation des travaux d'exécution, exécution et finalisation du projet) et les honoraires attribués à la personne morale ou physique pour ces prestations. Conditions minima pour le pilotage de projet : Un projet de construction d'une infrastructure scolaire (école fondamentale, école secondaire ou école supérieure), pour lequel des prestations de coordinateur pilote ont été réalisées : Le Maître d'ouvrage est un acteur public (au moins 50% du financement de cette référence provient de fonds publics). Minimum 1 référence (après mise en exploitation) au cours des 10 dernières années. Coûts de construction supérieurs ou égaux à 90.000.000 EUR (KG 200-600 selon DIN 276, hors TVA, non indexé) Phase de prestations minima réalisées pour cette référence : conception, préparation des travaux d'exécution, exécution et finalisation du projet. Certificat de bonne exécution émis par le Maître d'ouvrage, indiquant les coûts de construction, la date de mise en service, ainsi que les prestations et phases de prestations réalisées par le coordinateur pilote.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: European Single Procurement Document (ESPD)

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Appel d'offres pour une mission de coordinateur pilote dans le cadre de la création d'un nouveau campus Lycée Privé Emile Metz se situant à 50 rue de Beggen à Dommeldange.
Description: La mission porte sur le pilotage de projet (PM) dans le cadre de la création d'un nouveau campus Lycée Privé Emile Metz se situant à 50 rue de Beggen à Dommeldange. Le Lycée Privé Emile Metz (LPEM) à Dommeldange est actuellement composé de plusieurs bâtiments présentant des typologies constructives et des affectations différentes. Le campus existant se structure actuellement comme suit : Bâtiment A Le bâtiment A est classé au titre du patrimoine national. Il accueille principalement des locaux administratifs ainsi que diverses salles de classe. Bâtiments B, C et D Ces bâtiments sont réalisés en structure poteaux-poutres et comprennent principalement des ateliers, le restaurant scolaire avec cuisine de production, ainsi que d'autres locaux d'enseignement. Bâtiments E et F Ces bâtiments accueillent les ateliers de métallurgie et d'électricité ainsi que le hall sportif. L'atelier de menuiserie bois est situé dans le bâtiment F. Objectif du projet et besoins de développement Afin d'adapter le campus à l'évolution actuelle et future du nombre d'élèves, ainsi que de permettre l'extension et la modernisation de l'offre pédagogique, une réorganisation globale

du site est nécessaire. Selon les bâtiments concernés, cette réorganisation impliquera des adaptations, des rénovations lourdes ainsi que des constructions nouvelles. Les premières réflexions stratégiques ont permis d'identifier les mesures générales suivantes : Démolition du bâtiment G Le bâtiment G a été démoli en avril 2026. À son emplacement, il est prévu de réaliser, d'ici 2029, une extension du complexe bâti existant. Construction du bâtiment H La construction d'un nouveau bâtiment H est envisagée. Celui-ci devra regrouper les fonctions suivantes : - administration ; - salles de classe ; - ateliers actuellement répartis dans les bâtiments A, B, C, D, E et F ; - nouvelle salle de sport. Rénovation des bâtiments existants Après la mise en service du bâtiment H, il est prévu de procéder à : - la rénovation complète du bâtiment A, classé au patrimoine ; - la rénovation complète du bâtiment E. Le bâtiment F fera l'objet d'une analyse quant à une éventuelle démolition. Remplacement des bâtiments B, C et D Afin de compléter le nouveau campus LPEM et d'augmenter sa capacité d'accueil, il est prévu de remplacer à plus long terme les bâtiments B, C et D par de nouvelles constructions. Infrastructures et aménagements extérieurs Afin d'assurer une approche complète et cohérente du masterplan, les interventions relatives aux bâtiments devront être considérées conjointement avec les mesures liées aux infrastructures et aux aménagements extérieurs Il est notamment prévu : - le renouvellement de la passerelle existante franchissant l'Alzette, y compris son adaptation sur les plans statique, fonctionnel et sécuritaire en vue de son usage futur dans le cadre du campus ; - la viabilisation complète de l'ensemble du campus LPEM, comprenant l'ensemble des aménagements techniques et fonctionnels nécessaires, notamment les surfaces de circulation, les réseaux, l'assainissement, l'éclairage, la sécurité et l'accessibilité ; - l'élaboration de la viabilisation sous forme d'un concept global intégrant les aménagements extérieurs, les espaces libres et les axes de liaison du campus comme un ensemble cohérent à concevoir et à aménager. Ces mesures font partie intégrante du masterplan et devront être prises en compte dans le programme des surfaces ainsi que dans le plan de développement, de phasage et de réalisation du projet. Planning cadre du projet : Extension du complexe existant : - Fin des travaux prévue au 2e trimestre 2029 Bâtiment H : - Début prévu au 3e trimestre 2026 - Fin prévue au 1er trimestre 2034 Viabilisation / passerelle : - Début prévu au 3e trimestre 2026 - Fin prévue au 1er trimestre 2030 Bâtiments A et E : - Début prévu au 1er trimestre 2027 - Fin prévue au 3e trimestre 2036 Bâtiments B, C et D : - Début prévu au 3e trimestre 2027 - Fin prévue au 4e trimestre 2037 Internal identifier: 0

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71540000 Construction management services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

5.1.3. Estimated duration

Other duration: Unknown

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: European Single Procurement Document (ESPD)

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Description: voir document de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 80

Criterion:

Type: Price

Description: voir document de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 20

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://pmp.b2g.etat.lu/entreprise/consultation/542357?orgAcronyme=t5y>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://pmp.b2g.etat.lu/entreprise/consultation/542357?orgAcronyme=t5y>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French, German

Electronic catalogue: Not allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 08/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 5 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Juridictions administratives

Information about review deadlines: <https://justice.public.lu/fr/organisation-justice/juridictions-administratives.html>

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Fondation Lycée Technique Privé Emile Metz

Organisation providing offline access to the procurement documents: Fondation Lycée Technique Privé Emile Metz

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Fondation Lycée Technique Privé Emile Metz

Registration number: LU16471262

Postal address: 50, rue de Beggen

Town: Luxembourg

Postcode: 1220

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: yves.streff@education.lu

Telephone: 4390611

Internet address: www.lpem.lu

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Juridictions administratives

Registration number: JURAD

Postal address: 1, rue du Fort Thüngen

Town: Luxembourg

Postcode: 1499

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Contact point: Tribunal administratif - greffe

Email: greffe.tribunal@ja.etat.lu

Telephone: 42105-1

Internet address: <https://justice.public.lu/fr/organisation-justice/juridictions-administratives.html>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: e458fc29-c397-4222-b5ba-b666e0ff9a2e - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 30/04/2026 16:14:40 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 307425-2026

OJ S issue number: 86/2026

Publication date: 05/05/2026

